

Membres	13
Présents	10
Représentés	3
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de BUGEAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à vingt heures trente sous la Présidence de Monsieur le Maire : URBAIN Jean-Yves

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2025

PRESENTS : URBAIN Jean-Yves, ROUCHEREAU Patrice, LACHAUD Sylvie, MEUNIER Colette, COURTEIX Michel, ITURRIA Bernard, BARNABAS Sébastien, LAIR Jean Philippe, PEREIRA DA COSTA Martine, GIOUX Sylvain,

REPRESENTEE : LAVAL Patrick a donné procuration à COURTEIX Michel, FONTAINE Virginie a donné procuration à MEUNIER Colette, MAURANGES Jean-Jacques a donné procuration à BARNABAS Sébastien

ABSENT :

EXCUSE :

SECRETAIRE DE SEANCE : LACHAUD Sylvie

DELIBERATION N° 2025-21 EN DATE DU 15 AVRIL 2025 PORTANT SUR : PROGRAMMATION DES TRAVAUX POUR LA FORET COMMUNALE DE BUGEAT

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Michel COURTEIX, conseiller municipal en charge du suivi de la gestion des bois communaux. Celui-ci présente au Conseil Municipal le programme de travaux à venir pour la forêt communale tel que détaillé dans le tableau qui suit :

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE			
<input type="checkbox"/> Réseau de desserte : entretien des accotements et talus Localisation : Piste d'entrée en FC de Bugeat. Débroussaillage manuel des accotements sur piste en FC de Bugeat sur 2m de large de part et d'autre de la piste.	0,10	KM	
<input type="checkbox"/> Travaux d'empierrement de route forestière en terrain naturel Localisation : Entrée de la forêt Empierrement localisé au niveau des bassines. 30cm en moyenne de matériau de carrière	0,36	KM	
<input type="checkbox"/> Entretien de barrière Localisation : Réfection de 2 barrières en FC de Bugeat Réfection de barrière en FC de Bugeat	2,00	U	
Sous-total			16 140,00 € HT

TRAVAUX SYLVICOLES REBOISEMENT DE LA PARCELLE 10A

<input type="checkbox"/> Travaux préalables à la plantation : confection de potets Localisation : 10.A	5 070,00	U	
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants d'érable sycomore Localisation : Parcelle 10	3 820,00	PL	
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de tilleul à petites feuilles (Tilia cordata) Localisation : Parcelle 10 FC de Bugeat Fourniture de plants de tilleuls en 1+1 en 30-50	1 250,00	PL	
<input type="checkbox"/> Mise en place de plants à racines nues au coup de pioche en sol travaillé en ligne Localisation : 10.A	5 070,00	PL	
<input type="checkbox"/> Protection contre le gibier - application de répulsif (sans phyto) Localisation : 10.A Application de traitement Trico en pépinière sur 3820 érables sycomore et 1250 tilleuls à petite feuille	5 070,00	PL	
Sous-total			18 100,00 € HT
			Total : 34 240,00 € HT

Les montants indiqués intègrent, le cas échéant, une évaluation des rémunérations des maîtres d'œuvre.

Après échange au sein du Conseil Municipal, il ressort que les travaux d'infrastructure d'un montant estimé à 16140 € pourront être réalisés en régie par les employés communaux. Pour ce qui est du reboisement, il apparaît que l'ONF a estimé les travaux pour un montant de 18100 €.

Après un tour de table, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide la programmation des travaux d'infrastructure en régie par la commune
- Accepte le principe de la réalisation des travaux de reboisement pour la somme estimée de 18100 € par l'ONF pour l'année 2025
- Accepte le principe de désignation de l'ONF comme prestataire dans ces travaux

Fait à BUGEAT, le 16 avril 2025

Le Maire,
Jean-Yves URBAIN

Le Secrétaire,
Sylvie LACHAUD



Le Maire,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de LIMOGES- 2 Cours Bugeaud-CS 40410- 87000 LIMOGES CEDEX ou par l'application Télérecours citoyens accessible depuis le site: www.telerecours.fr.